

Le 6 décembre 2010

Auchan lance une prime énergie pour faire baisser le prix des courses

Inciter les consommateurs à faire le bon geste pour l'environnement tout en leur faisant gagner du pouvoir d'achat. C'est l'objectif du site www.primecoenergieauchan.fr lancé ce mois-ci par Auchan et sa filiale carburants Petrovex. Avec ce nouveau service, les clients qui effectuent des travaux dans leur habitation permettant d'économiser l'énergie pourront bénéficier d'une prime exceptionnelle.



Sur www.primecoenergieauchan.fr les clients peuvent découvrir des **conseils** pour choisir les travaux adaptés à leurs habitations et les équipements de chauffage et d'isolation plus économes. Ils peuvent même réaliser en ligne le **diagnostic énergétique** de leur logement et discerner les voies d'amélioration possibles. Ils trouvent aussi des informations sur les différentes aides au financement (aide des collectivités locales, crédits d'impôts...)

Surtout, **ils peuvent déposer un dossier pour bénéficier de la prime Auchan.** Cette prime dépend du type de travaux effectués, de la date, et de certains critères techniques définis par la loi POPE (Programme et Orientation Politique Énergétique) du 13 juillet 2005 qui fixe les orientations énergétiques de la France.

Cette prime est versée sur le compte de fidélité Auchan associé à la détention de la carte Waaoh (carte gratuite disponible sur simple demande en magasin). Pour estimer le montant de la prime qu'ils peuvent obtenir, les internautes peuvent effectuer une **simulation** du montant de la prime sur le site.

Pour pouvoir bénéficier de la prime, le client doit s'inscrire avant le début des travaux qui doivent être réalisés par un professionnel agréé. Parmi les types de travaux concernés : travaux de **chauffage** (chaudière individuelle de type condensation ou basse température...), **énergies renouvelables** (chauffe-eau solaire individuel, pompe à chaleur...), travaux d'**isolation** (combles, toitures, murs, planchers, fenêtres et porte-fenêtres...)...

Les consommateurs qui n'ont pas accès à Internet peuvent appeler le 03.20.67.57.00 afin qu'Auchan puisse créer leur dossier et leur expliquer les démarches à effectuer.

Avec cette offre, Petrovex, société du groupe Auchan répond aux exigences du régime de Certificats d'Economies d'Energie initié par l'Etat qui prévoit qu'à partir du 1^{er} janvier prochain, les fournisseurs d'énergie et de carburant devront aider les consommateurs à réaliser des économies d'énergie. Auchan et Petrovex ont souhaité aller au-delà de leurs obligations et de faire de cette législation **une opportunité pour renforcer leur contribution à la lutte contre le réchauffement climatique.**

Pour cela, l'objectif de primecoenergieauchan.fr est de gérer **50 000 dossiers par an** pour atteindre une économie de 6 TWh économisés sur une année.

Ce nouveau service est en pleine cohérence avec l'engagement d'Auchan pour le **discount responsable** qui vise à proposer à chaque consommateur des solutions accessibles et avantageuses pour contribuer à son niveau au développement durable.

Contact presse : François Cathalifaud 01 58 65 08 10 / 06 21 09 84 35